

## Communiqué à l'attention des candidats

Service concours-examens

### Concours et examen professionnel ETAPS PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe 2026

#### Informations concernant les épreuves d'admission :

- Les épreuves physiques se dérouleront le **02 avril 2026 à Cesson Sévigné (35)** ;
- La conduite d'une séance d'activités physiques et sportives suivie d'un entretien avec le jury se tiendra entre **le 20 avril et le 24 avril 2026 à Cesson Sévigné (35) et au siège du CDG 35**.
  - Matin : conduite d'une séance d'activités physiques et sportives à Cesson Sévigné (35)
  - Après-midi : entretien avec le jury au CDG à Thorigné Fouillard (35)
- La séance d'activités physiques et sportives que vous aurez à conduire auprès d'un groupe composé d'adolescents et/ou de jeunes adultes portera sur la discipline retenue par le jury en fonction de l'option que vous avez choisie au moment de votre inscription, soit :
  - Pratiques individuelles et activités au service de l'hygiène et de la santé : **Course**
  - Pratiques duelles : **Badminton**
  - Jeux et sports collectifs : **Handball**
  - Activités de pleine nature : **Canoé-Kayak**
  - Activités aquatiques : **Natation sportive**

**À NOTER :** Aucune modification de cette option choisie ne sera possible.

Si vous ne souhaitez pas vous présenter à ces épreuves, vous devez impérativement en informer le service Concours du centre de gestion d'Ille et Vilaine, à partir de votre espace candidat ou par mail ([concours.etaps@cdg35.bzh](mailto:concours.etaps@cdg35.bzh) ou [ep.etaps@cdg35.bzh](mailto:ep.etaps@cdg35.bzh)).

